

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

TÉMOIGNAGES :
“UN JOUR J’AI RENCONTRÉ
LA FÉDÉRATION,,

L'ACTIVITÉ BOULES
À LA FÉDÉRATION

A LA DÉCOUVERTE
DU TCHOUKBALL

COMMENT PROFITER DES BIENFAITS
DE L'ENTRAÎNEMENT ?



SOMMAIRE

MARS/AVRIL 2022 N° 2580

REJOIGNEZ-NOUS



@laFSCF

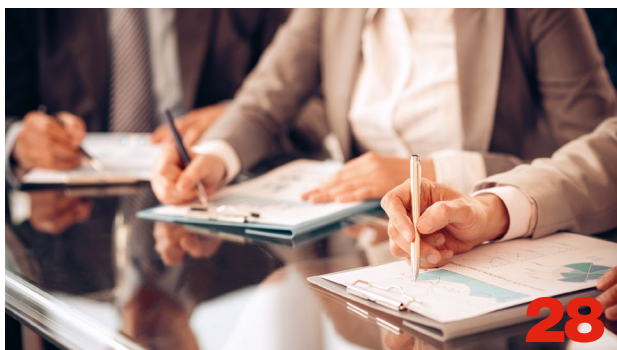
www.fscf.asso.fr



24



26



28

Édité par la Fédération sportive et culturelle de France

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE

Siège social FSCF

22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 / FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

SIRET : 78471425500022

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Directrice de la publication : CAROLINE PARADIS

Rédactrice en chef : OCÉANE ESTÈVE

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU,
JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, CAROLINE
PARADIS, JEAN-MARIE JOUARET, CHLOÉ CARÉ,
OCÉANE ESTÈVE, FABIENNE VENOT ET JULIEN MARY

Relecture : JEAN FOURNIER, GÉRARD BRIAUD,
PHILIPPE BLANC, CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE
JOUARET, CAROLINE PARADIS, OCÉANE ESTÈVE,
FABIENNE VENOT ET JULIEN MARY

Crédits photos : FSCF, FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TCHOUKBALL, MUSÉE DU BASKET

Crédits iStock : ERHUI1979

Tirage : 7 000 EXEMPLAIRES / DÉPÔT LÉGAL
EN COURS.

Abonnement annuel : 15 EUROS
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire :
0424 G 84322

Maquette et exécution : Cithéa.

178, QUAI LOUIS BLÉRIOT. 75016 PARIS
TÉL : 01 53 92 09 00 / FAX : 01 53 92 09 02
EMAIL : CONTACT@CITHEA.COM
WEB : WWW.CITHEA.COM

Impression :
CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN
ZI "LA MOLIÈRE" - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



ÉDITO

3

31 LA CULTURE : NOTRE BIEN COMMUN...

ECHOS

4

4 | LES ÉCHOS ET LE CARNET

8 | TROIS QUESTIONS À

9 | LES ÉCHOS DES RÉSEAUX SOCIAUX

FÉDÉRATION

10

10 | UN JOUR J'AI RENCONTRÉ LA FSCF

18 | LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

20 | DROITS ET DEVOIRS DES ASSOCIATIONS VIS
À VIS DE SES MEMBRES

ACTIVITÉS

P. 21

21 | LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
NATIONALES

22 | LE PLAN FANFARES UN SECOND SOUFFLE
POUR LES ASSOCIATIONS MUSICALES

24 | LES BOULES : PLUS QU'UN JEU... UN SPORT

26 | A LA DÉCOUVERTE DU TCHOUKBALL

FORMATION

P.28

28 | LES NOUVELLES VICE-PRÉSIDENTES
(PARTIE 2) : FORMATIONS

ACTIONS

P. 30

30 | COMMENT PROFITER DES BIENFAITS
DE L'ENTRAÎNEMENT ?

32 | VERS UN REMBOURSEMENT DE L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ?

34 | LA FÉDÉRATION IL Y A UN SIÈCLE

LA CULTURE : NOTRE BIEN COMMUN...

Dans le prolongement de celle signée par le *Mouvement associatif* et le Premier Ministre en 2014, la COFAC et le *ministère de la Culture* signaient, le 15 février 2019, une nouvelle charte dédiée au champ culturel s'inscrivant dans le plan d'action du gouvernement en faveur d'une politique associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement.

Depuis la signature de cette charte, la Covid-19 rythme notre quotidien ! Deux années où le milieu associatif reste fragilisé par cette crise sans précédent. Et les activités artistiques n'échappent pas à cette triste réalité.

Une étude dévoilée par le ministère précise que les lieux culturels n'ont toujours pas retrouvé leur public d'avant crise. Il faudra sans doute un peu de temps pour revenir à une certaine normalité.

Le développement et l'accompagnement de l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles des amateurs s'inscrit dans l'objectif d'éducation artistique et culturelle pour tous, qui vise à créer les conditions permettant l'accès et la participation de chacun aux arts et à la culture. C'est une volonté affichée depuis plusieurs années par le ministère de la Culture qui se traduit aujourd'hui par plusieurs dispositifs nationaux.

Un fonds dédié aux associations musicales (harmonies, fanfares...) a vu le jour en 2021 ! Ce *Plan fanfares* (reconduit en 2022), né d'une volonté politique, a permis aux Directions régionales des Affaires culturelles (DRAC) de mieux connaître tout un pan de la pratique artistique. De nombreux projets portés par les associations musicales de la fédération se sont vu accorder une aide financière conséquente. Réjouissons-nous de ce bilan, et souhaitons que ce *Plan fanfares* évolue et se pérennise. C'est notre vœu le plus cher !

Le fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEIACA) est un autre dispositif du ministère et concerne toutes les activités artistiques. Il a été conçu pour soutenir les initiatives des amateurs en matière artistique et culturelle et cible volontairement ceux qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une pratique de cours, de stages ou d'ateliers.

Tous ces dispositifs doivent permettre à nos associations culturelles de proposer des projets afin de remettre la machine en route ! C'est une chance et une opportunité à saisir ! Une interlocutrice privilégiée dédiée au secteur culturel est désormais à votre disposition au siège fédéral.

Après les rendez-vous manqués de 2020 et 2021, c'est avec plaisir que j'aurai l'occasion de vous croiser sur nos événements nationaux programmés pour le week-end de la Pentecôte (Rencontre nationale de Danses à St-Sébastien-sur-Loire, Grands prix nationaux et Festival Arts en fête à Rannée).

Entre retrouvailles et convivialité, les fêtes n'en seront que plus belles !



PASCAL FONTENEAU
VICE-PRÉSIDENT ACTIVITÉS
ARTISTIQUES ET CULTURELLES



BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

La fédération souhaite la bienvenue aux 2 nouvelles associations qui viennent de la rejoindre et se réjouit de les compter parmi ses 1280 structures comme ambassadeurs, porteurs et acteurs du plan de développement fédéral qui a été construit dans le respect des valeurs de son projet éducatif : ouverture, autonomie, respect, responsabilité et solidarité.

La fédération souhaite à toutes ses associations une belle saison sportive et culturelle :

- **SURUNFIL à Châteaurenard (13)** - Cirque, autres arts du cirque
- **VITAGYM VANNES à Vannes (56)** - Autres activités gymniques et d'expression

STARTNER, NOUVEAU PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION

STARTNER, marque française implantée à Marseille, devient « partenaire officiel » de la fédération pour les quatre prochaines années.

STARTNER confectionne des tenues de gymnastique et propose un catalogue comprenant de nombreuses références, disponibles en différents coloris, mais également conçues à partir de tissus divers. Aussi, STARTNER offre l'opportunité de choisir son tissu pour concevoir sa tenue de gymnastique, mais également sa couleur de préférence. Disposant de ses propres ateliers, STARTNER peut rapidement répondre aux demandes, et fournir un accompagnement dans différents projets. Xavier DEBLED, gérant des justaucorps STARTNER : *Nous partageons les mêmes valeurs avec la FSCF et sommes très fiers du partenariat que nous avons pu nouer avec celle-ci. Nous mettons à disposition des licenciés de la fédération notre savoir-faire et nous accompagnons les associations affiliées dans la création de leurs équipements textiles gymniques. Nous développons ainsi un partenariat de confiance sur les 4 prochaines années.*

Partageant des valeurs communes, la fédération se félicite de cette collaboration pleine de confiance pour se développer et financer ses différents projets.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/partenaires ou startner.com/fr/

CHAMPIONNAT NATIONAL SKI-SNOWBOARD : L'ATTENTE FUT LONGUE !



Dernière manifestation nationale à avoir eu lieu avant la pandémie, c'est après une saison blanche et une édition 2021 annulée que le National Ski-Snowboard 2022 a pu se dérouler.

Du 29 et 30 janvier, une centaine de licenciés se sont retrouvés à Gérardmer dans les Vosges. Après deux années de fermeture des stations, c'est avec un plaisir non dissimulé que les participants ont rechaussé les skis et autres engins de glisse.

Le samedi matin, chacun a pu découvrir le domaine familial de la station ou déambuler sur les sentiers du massif vosgien en raquettes. Au moment de passer à table, le sourire était sur toutes les lèvres pour déguster les spécialités locales. Pour des raisons sanitaires, la soirée dansante fut remplacée par une promenade aux flambeaux et un « Time's Up » géant.

Une nuit de repos plus tard, les coureurs se sont lancés à l'assaut de la pente neigeuse. Des plus anciens aux plus jeunes, certains cherchaient la performance quand d'autres n'aspiraient qu'à la satisfaction d'arriver en bas, tel est l'esprit de la fédération. La remise des prix, venant clôturer ce week-end, offrit à certains joie et fierté quand d'autres nourrissent quelques regrets ou déceptions. Mais n'est-ce pas là l'essence même de la compétition ? Chaque association présente sur place a pu repartir avec un panier rempli de produits locaux afin de prolonger ce week-end sur le chemin du retour.

L'an prochain, retour aux Alpes pour un championnat organisé par La Fraternelle de Bourgoin-Jallieu en espérant pouvoir profiter de moments de convivialité qui font de ce rendez-vous annuel un événement incontournable de la vie de la fédération.

LA FÉDÉRATION RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC DIMASPORT !

C'est avec une grande fierté que la fédération renouvelle son partenariat avec la société DIMASPORT.

Elle se félicite également de pouvoir continuer cette collaboration pleine de confiance, basée sur du « gagnant-gagnant ». DIMASPORT sera fournisseur officiel de la fédération jusqu'à fin 2024 et permettra le développement de l'activité Eveil de l'enfant dans les associations et les territoires.

L'expression de cette collaboration se manifeste par un soutien financier des associations labellisées, des remises de 15 % via un code de promotion sur une large sélection de produits.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.dimasport.fr/dimakid ou www.fscf.asso.fr/partenaires.

LE WEEK-END DE LA CULTURE À LA FÉDÉRATION



Le week-end de la Pentecôte va être animé ! Les 4 et 5 juin auront lieu les trois manifestations culturelles de la fédération : **le festival Arts en fête, les Grands prix nationaux de musique et les Rencontres nationales de danse.**



Cette année, pour la première fois, Arts en fête et les Grands prix nationaux se dérouleront conjointement à Rannée (Ille-et-Vilaine). Les Grands prix donneront lieu à des examens individuels et des concours d'ensemble (harmonie, batterie-fanfare et musique de rue).

Le festival Arts en fête, quant à lui, invitera de nombreuses pratiques et disciplines : théâtre, chant, cirque, arts de rue, danse, musique, performance, arts manuels, arts visuels, contes, photographie, etc. Il permettra aux associations de présenter des prestations, aux participants de s'essayer à divers ateliers et de s'émerveiller devant les spectacles. Les deux événements se réuniront le samedi soir à l'occasion d'une grande fête de nuit. Quant aux Rencontres nationales de danse, elles se tiendront à Saint-Sébastien-sur-Loire en Loire-Atlantique. Une nouveauté cette année : la possibilité de participer en option Challenge (et ainsi recevoir une mention ou un coup de cœur) ou en option Partage (pour disposer d'un temps d'échange avec les conseillers artistiques mais sans prétendre à une mention).



Les inscriptions pour ces trois événements sont dorénavant ouvertes ; attention à ne pas laisser passer l'occasion.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PAGES DÉDIÉES :

GPN : www.fscf.asso.fr/grands-prix-nationaux-de-musiques-gpn-2022

Arts en Fête : www.fscf.asso.fr/arts-en-fete-2022

RND : www.fscf.asso.fr/rencontres-nationales-de-dances-rnd-2022

DES NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DU PASS CULTURE

Le *Pass Culture*, l'application géolocalisée qui rassemble des offres culturelles et artistiques à proximité de l'utilisateur, a **élargi son offre aux jeunes de 15 à 17 ans.**

Pour les jeunes de 18 ans résidant en France depuis au moins un an, pas de changement : le dispositif leur donne accès à un crédit de 300€ qu'ils peuvent utiliser pour réserver les propositions qui leur plaisent : places de spectacles ou de cinéma, cours de pratique artistique, livres, instruments ou encore visite de musée etc. Depuis janvier 2022, le *Pass Culture* s'adresse également aux jeunes de 15 à 17 ans scolarisés en France (de la 4^{ème} à la terminale ou en CAP). Le montant alloué annuellement à chaque jeune sera divisé en deux parties. Une part individuelle sera disponible sur l'application en fonction de l'âge : 20€ pour les jeunes âgés de 15 ans et 30€ pour ceux de 16 et 17 ans. Ce crédit, cumulable sur plusieurs années, permettra aux jeunes de bénéficier des diverses sorties et biens culturels proposés sur la plateforme et expirera la veille de leurs 18 ans.



En parallèle, une part collective sera versée aux établissements scolaires pour permettre d'organiser des sorties culturelles groupées : accueillir des professionnels de la culture au collège, participer à des ateliers artistiques, assister à un spectacle ou visiter des monuments ou des musées. Ainsi, les établissements recevront 25 € par élève de 4^e et 3^e, 30 € par élève de CAP et de seconde, 20 € par élève de première et terminale.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

www.fscf.asso.fr/actualites/le-pass-culture-comment-ca-marche

BILAN D'UN CONGRÈS LABELISÉ ET ENGAGÉ

Cela fait plusieurs mois que le 109^{ème} congrès fédéral s'est achevé, moment idéal pour faire un bilan des actions de développement durable mises en place.

À l'instar du précédent congrès de Valenciennes, l'édition 2021 s'inscrit dans le cadre de la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports en collaboration avec le WWF (World wildlife fund). Cette charte permet de poursuivre cette démarche d'amélioration continue sur la thématique du développement durable. De plus, cette édition a reçu le label "Développement durable, le sport s'engage[®]" décerné par le CNOSF. Celui-ci confirme l'engagement pris et encourage d'aller encore plus loin.

LES QUESTIONNAIRES

Ce sont 2 questionnaires qui ont été diffusés auprès des congressistes. Le premier concernait la RSO. Leurs avis ont été recueillis afin d'améliorer les actions futures. Certains d'entre eux ont même fait des suggestions très intéressantes.

Le deuxième questionnaire portait sur les moyens de transport utilisés par les congressistes pour se rendre sur le lieu de l'événement. Et les résultats sont très satisfaisants car près de 90 % d'entre eux ont utilisé un mode de transport doux (covoiturage, transport en commun...).



LES MESURES SANITAIRES

Ce congrès s'est déroulé dans des conditions particulières du fait de l'épidémie de Covid-19. Malgré tout, les mesures sanitaires mises en place ont permis de limiter les contaminations, et ce grâce à une organisation sans faille et à la vigilance constante de tous les congressistes. De ce fait, aucun foyer n'a été recensé après ce week-end.

UNE ALIMENTATION RESPONSABLE

Le choix s'est porté vers un traiteur responsable. Les actions principales mises en avant étaient l'utilisation d'aliments locaux et de saison et la redistribution des denrées non consommées à une association locale.

LES POINTS A AMÉLIORER

Il était proposé aux congressistes une visite du château de Vaux le

Vicomte mais suite au trop peu d'inscriptions, cette visite a dû être annulée. Promouvoir au mieux la culture reste un objectif à atteindre : rendez-vous à la prochaine édition ! Des efforts supplémentaires restent possibles quant à la quantité de papier utilisée, même si très peu de tirages ont été réalisés. Ce congrès a tout de même été marqué par le passage au numérique (enquêtes dématérialisées, jeux interactifs sur les plateformes en ligne Wooclap et Kahoot). Cependant, il faudra maintenant faire attention à l'impact que peut avoir ce type d'actions.

RENDEZ-VOUS AUX ASSISES DE PRINTEMPS

Après une édition annulée puis une en visio conférence, les Assises de printemps 2022 se tiendront à Clermont-Ferrand du 25 au 27 mars.



Ce temps d'information et de formation dédié aux comités régionaux, départementaux et aux responsables de commissions nationales, proposé par le comité directeur, permettra de revenir sur les grands travaux de la saison et de la mandature. Réflexions, outils de mise en œuvre du plan de développement fédéral, accompagnement, écoute, et échanges seront les

maîtres mots de cette édition. Les projets phares du plan de développement fédéral seront développés pour que chacun puisse se les approprier et les faire vivre dans son territoire ou dans sa commission. Pour cela, séances plénières et ateliers en petits groupes se succéderont.

Les Assises de printemps 2022 sont coorganisées par le siège fédéral et le comité départemental du Puy-de-Dôme. Ce dernier, malgré deux reports, garde son enthousiasme et son dynamisme pour que l'événement se passe au mieux et que l'accueil des participants se déroule dans la plus grande sérénité.

Assises de printemps : du 25 au 27 mars 2022 au Centre diocésain de Pastorale - 133 Av. de la République - 63051 Clermont-Ferrand

LES 10 ANS DU SERVICE CIVIQUE

Cela fait à présent 10 ans que la fédération bénéficie de l'agrément délivré par l'Agence du Service civique pour la mise en place de missions de service civique. En dix années, 800 jeunes volontaires se sont engagés auprès de structures affiliées, des comités et des associations, en métropole, aux Antilles et en Polynésie, afin de les accompagner dans le développement de projets sportifs, culturels ou artistiques, mais aussi liés à la santé, au développement durable ou au patrimoine.



Accueillir un jeune volontaire c'est lui permettre de découvrir le fonctionnement d'une association, lui donner l'opportunité d'une première expérience professionnelle et, pour l'association, c'est s'investir dans l'accompagnement des jeunes, à travers des missions diverses et variées comme par exemple :

- Envisager des accueils spécifiques ou des activités en lien avec des institutions spécialisées,
- Accompagner l'association dans la découverte et la mise en place de nouvelles activités, de nouvelles formes de pratiques,
- Participer à l'organisation de manifestations sportives et culturelles mais aussi de projets solidaires (séjours et week-ends SoLeader).

RETROUVEZ TOUTES LES MISSIONS SUR :

www.fscf.asso.fr/engager-un-volontaire

CARNET DÉCÈS

La fédération a vu disparaître ces derniers mois plusieurs de ses fidèles, dont les quatre qui suivent. Nos condoléances vont à leurs familles et à leurs proches.

- **Yves Bime**, grand serviteur des patros bordelais dont il était devenu l'historien, ancien membre du Comité départemental Gironde et ancien président de *l'Union Saint Bruno* de Bordeaux.
- **Jean-Robert Lemoine**, trésorier du CD 95 et licencié depuis plus de 50 ans à la fédération
- **Père Paul Masson**, ancien aumônier de l'union d'Anjou et membre de la commission fédérale de musique
- **Anne-Marie Liger**, (*Saint-Vincent sport et culture Orléans*), longtemps membre des commissions départementales et régionales socio-éducative et de gymnastique, fille de Pierre, ancien vice-président national.

L'ORGANISME DE FORMATION DU SIÈGE CERTIFIÉ QUALIOPi

Qualiopi, c'est LA certification qualité de référence en France pour les organismes de formation dont la formation de certains stagiaires est financée par des fonds publics. Elle vise à attester la qualité du processus mis en oeuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences.

Cette reconnaissance obtenue par l'organisme de formation du siège fédéral vient valider la qualité de ses sessions BAFA/BAFD et son expertise dans leur mise en oeuvre, répondant ainsi aux exigences des 7 critères de la certification.

En accueillant toutes les personnes souhaitant s'inscrire au siège fédéral pour devenir animateur ou directeur d'accueil collectif de mineurs, notre organisme de formation est ainsi en mesure de pérenniser son action sociale et de participer au développement de l'animation volontaire. Ainsi, l'obtention de cette certification permet de répondre à nos exigences :

- Accueillir tous les stagiaires conformément à l'habilitation nationale : financement personnel ou public
- Maintenir une offre de formation en respectant la réglementation en vigueur
- Poursuivre le processus d'amélioration continue
- Enrichir et faire évoluer les outils et les pratiques pédagogiques

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

POUR PLUS D'INFORMATION :

Rendez-vous sur : www.fscf.asso.fr/bafabafd

3 QUESTIONS À...

ALDE HARMAND, MAIRE DE LA VILLE DE TOUL



AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE, QUEL PARCOURS VOUS A CONDUIT AU SIÈGE DE PREMIER MAGISTRAT DE LA VILLE DE TOUL ?

Toulois de naissance, j'ai toujours eu une curiosité et un intérêt pour la ville. Son patrimoine et sa situation géographique qui en a fait un théâtre des grands bouleversements historiques de la région m'ont toujours passionné et j'y suis resté lié notamment lors de mon parcours d'études en histoire. Toul a été au cœur des grands courants philosophiques et politiques de l'Empire romain à la Révolution française.

Ce sont ensuite les guerres des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles qui ont marqué la ville. Le territoire, lui, a été caractérisé par un courant social, impulsé notamment par l'ancien président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Michel Dinet. C'est mon inscription dans ce courant et ma passion pour la ville qui ont poussé mon engagement, à une époque où la commune perdait de son dynamisme. La mairie est aujourd'hui mon seul mandat, mon engagement pour elle et ses habitants est total.

QUELLE EST VOTRE APPROCHE DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET COMMENT LA METTEZ-VOUS EN ŒUVRE DANS LA VILLE DE TOUL ?

A l'arrivée de la majorité à laquelle j'ai appartenu avant de devenir maire, la situation du sport toulois était disparate.

Certaines associations bénéficiaient d'infrastructures de qualité quand d'autres étaient en inadéquation avec leurs besoins. Nous avons entrepris une remise à niveau de l'ensemble des infrastructures, en concertation avec les associations. Notre objectif est de développer le sport pour tous : ainsi, une priorité est portée à l'accueil des plus jeunes et des publics du sport-santé, les personnes en situation de handicap.

AUX CÔTÉS DE LA FÉDÉRATION, LA VILLE APPORTE SON CONCOURS FINANCIER POUR LA TENUE D'UN TEL ÉVÉNEMENT ET MET À DISPOSITION SES AGENTS POUR LA RÉUSSITE DE CE CHAMPIONNAT

Nous avons la chance d'être dotés de quelques grands champions dans de nombreuses disciplines, mais notre ambition n'a pas changé : l'épanouissement de chacun. La réussite de quelques-uns n'est qu'un bonus pour l'image de la ville et de ses clubs.

VOTRE VILLE ACCUEILLE CETTE ANNÉE UNE MANIFESTATION NATIONALE DE GYMNASTIQUE DE LA FÉDÉRATION, POURQUOI AVOIR ACCEPTÉ D'ACCUEILLIR CETTE MANIFESTATION ET QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE POUR VOUS ?

Pour nous, c'est une très belle vitrine permettant de faire découvrir la ville et notre territoire dans sa globalité. Nous avons de nombreux atouts touristiques et notamment de séjours. Ils sont finalement encore trop peu connus des Français, alors que notre clientèle étrangère est nombreuse. Venir à Toul pour le sport est une occasion d'avoir envie d'y revenir en famille, entre amis. Ensuite, ce type d'événements réclame de l'engagement de la part de la collectivité.

Aux côtés de la fédération, la ville apporte son concours financier pour la tenue d'un tel événement et met à disposition ses agents pour la réussite de ce championnat. Nous espérons que le spectacle sera au rendez-vous, malgré un contexte sanitaire incertain, et pourquoi pas, voir un Toulois ou une Touloise titré(e) devant son public !

ACTUALITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fédération publie et relaie de nombreuses informations sur les réseaux sociaux auprès de ses abonnés. Retrouvez une sélection des principaux tweets et posts des derniers mois.

in **Pierre-Edouard Batard** • 2e
Directeur général
17 h • Modifié •

J'ai eu le plaisir de prendre la parole dans le nouveau numéro du journal Les Jeunes, la revue officielle de la **Fédération Sportive et Culturelle de France** !

Avec la Fédération Sportive et Culturelle de France, nous partageons les **#valeurs** de proximité, de responsabilité **#sociale**, de solidarité et de respect des différences. Je me suis donc prêté au jeu des questions réponses sur mon parcours, le développement du **Crédit Mutuel** et notre **#partenariat**.

L'engagement avec la **#fscf** fait écho au rôle du Crédit Mutuel qui est le partenaire privilégié des **#associations**, des licenciés, des bénévoles, des salariés et des dirigeants sur tous les territoires.

Pour découvrir le numéro dans son intégralité et les enjeux de l'**#association**



Décembre 2021 / Janvier 2022
fscf.asso.fr • Lecture de 2 min

DIMA **Dimasport**
1 762 abonnés
1 sem. • Modifié •

Le partenariat continue entre Dimasport et la **Fédération Sportive et Culturelle de France**. Cette collaboration est l'expression d'une envie de développer l'éveil de l'enfant à travers des activités adaptées et des valeurs communes.

Fédération Sportive et Culturelle de France
1 351 abonnés
1 sem. •

#ActuFSCF >>
C'est avec une grande fierté que la FSCF renouvelle son partenariat avec **Dimasport** !

La fédération se félicite de pouvoir continuer cette collaboration pleine de confiance.

Dimasport sera « fournisseur officiel » de la FSCF jusqu'à fin 2024 et permettra le développement de l'activité "Eveil de l'enfant" dans les associations et les territoires.



in **Elan Sportif Limoges** @elansportif87 • 21 janv.

Elles seront en compétition des coupes nationale de gymnastique @laFSCF ce week-end. La 1ere depuis mars 2020 à ce niveau. Entraîneurs et gyms ont hâte elles ont travaillé et feront le maximum pour confirmer leur retour. @VilleLimoges87 @hautevienne_dep @F3Limousin @LePopu_TDS



Instagram **jamfootballclub** Nos U18 auront réalisé un beau parcours en allant jusqu'à la demi-finale de coupe régionale FSCF !!

"On est conscient qu'on n'a pas donné notre maximum sur ce match retour. Il va falloir qu'on reste concentré pour les matchs de championnats qui arrivent. On est déçu et frustré de ne pas avoir été en finale de coupe régionale mais on se remettra rapidement au travail afin de revenir plus fort pour la coupe nationale. On va tirer des leçons de cette défaite. Merci à toutes les personnes présentes au stade pour nous encourager et particulièrement aux U16 qui sont venus nombreux." -Mark, coach U18

Une bataille de perdue mais pas la guerre !! En avant vers les prochaines compétitions !! Allez la JAM !!

#U18 #JAM #cotball #Match #championnat #FSCF #équipe #motivation #compétition #paris #paris14



Twitter **Imed Boubekeur** @ImedBoubekeur

Meeting Bernard Marchand à Argenteuil @laFSCF Lancement de la compétition. Bonne compétition 🍷



10:09 AM • 6 févr. 2022 • Twitter for iPhone

Twitter **Fonjep** @fonjep • 21 janv.

Merci à nos partenaires de nous suivre dans cette initiative collective **#PROJEP** : @ADepartementsF @ANCTerritoires @Foyersruraux @laFSCF @CemeaFr @weblaligues @AssoUfvc @sgdf @MRJC_com @AubergesFUJ



projep.fr
Partenaires - PROJEP, construisons ensemble l'édu...
Construisons ensemble l'éducation populaire de demain Nos partenaires Mentions légales © 2022 ...

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



UN JOUR J'AI RENCONTRÉ

C'EST DANS UN ESPRIT COLLECTIF ET FAMILIAL QUE LA FÉDÉRATION CHEMINE AU RYTHME DE L'OUVERTURE, DU RESPECT, DE L'AUTONOMIE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ. DES VALEURS QU'ELLE PARTAGE AVEC CEUX QUI L'ONT FAIT ET LA FONT ENCORE VIVRE AU QUOTIDIEN, COMME SES STRUCTURES AFFILIÉES, SES ASSOCIATIONS SES PARTENAIRES OU SES PRESTATAIRES DE LONGUE DATE, AVEC LE MÊME PROJET : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN.

LA FÉDÉRATION VUE DE L'INTÉRIEUR



Jean Vintzel, une vie de partage

Né en 1942, Jean Vintzel a été président de la fédération pendant 10 ans, de 2002 à 2012. Avant de la vivre de l'intérieur, il faut remonter à des temps plus anciens. Dans sa prime jeunesse, Jean Vintzel a été un joueur de football passionné, foulant les terrains de l'association *Saint-Jean de Cachan* pendant 15 ans. A 25 ans, il devient par la force des choses secrétaire puis président du club, ce qui va changer sa vision des choses : *C'est à ce moment-là seulement que j'ai commencé à m'intéresser à la fédération et que j'ai réellement découvert le monde associatif. En devenant président du club, j'ai été appelé successivement aux échelons départemental, régional et national de la fédération. Au fil des années, je suis ensuite devenu président de la commission régionale de football au comité régional de la ligue d'Ile-de-France puis président de la fédération. Dans une fédération comme la nôtre, c'est la réalisation, l'épanouissement, la promotion de la personne qui est essentielle à travers l'activité sportive ou culturelle et non pas les performances sportives. C'est ce qui m'a poussé à être acteur et non pas spectateur. Ma vie a été pleine de passion et foisonnante de rencontres. Des personnes qui partageaient les mêmes valeurs. Au cœur de tout cela, c'est l'humain qui est le plus important, dans un monde qui en a tant besoin.*



Noémie Jost, une gymnaste impliquée

Licenciée en gymnastique à tout juste 6 ans, Noémie Jost ne savait pas encore qu'elle allait pratiquer cette discipline pendant une vingtaine d'années, devenir entraîneur et même membre du conseil d'administration, le tout dans le même club ! Pour la jeune femme, son investissement pour la fédération s'est intensifié d'année en année : *Je ne me souviens plus de la première fois que j'ai entendu parler de la fédération car finalement j'ai toujours baigné dedans : les personnes de mon association ont toujours été investies dans la fédération, que ce soit au niveau de la commission technique, des comités départementaux, régionaux et même de la commission nationale. Pour ma part, j'ai réellement découvert la fédération en faisant mes premières formations d'entraîneur en 2008. J'ai également participé aux camps FICEP, ce qui m'a permis de connaître des jeunes qui avaient le même profil que moi et avec qui je suis toujours amie. Aujourd'hui, je suis membre du comité départemental et également membre de la commission technique de gymnastique depuis cette année. Au comité directeur, je travaille sur les axes « jeunesse » et « éducation populaire ». La fédération a pris une très grande importance dans ma vie mais ce qui me pousse à m'investir encore et encore, c'est de pouvoir la faire découvrir à d'autres personnes et pouvoir avancer sur des projets ou des thématiques qui me plaisent comme le bénévolat, la formation ou tout ce qui concerne les offres pour la jeunesse.*

LA FÉDÉRATION

Maryvonne Comte, **rien n'est impossible quand on a de la volonté !**

Dans la famille Comte, la gymnastique est une histoire de famille, et aussi de hasard. Aujourd'hui vice-présidente du comité départemental du Jura, membre du comité régional et de la commission régionale de gymnastique féminine, vice-présidente de l'Union gymnique doloise, Maryvonne Comte se souvient encore de sa rencontre avec la fédération, à la fin des années 1980 : *C'était tout à fait par hasard ! Ma première fille Aurélie voulait faire de la gym. Il existait un club affilié à la FSCF dans un petit village près de chez nous. Finalement mes trois enfants se sont pris au jeu : Aurélie est maintenant monitrice et médecin du comité régional et mon autre fille Emeline juge de gymnastique. Mon fils Antoine en a fait jusqu'au bac. J'étais quelqu'un de sportif mais je ne connaissais pas du tout cette discipline. Le sport m'a plu, je suis devenue juge, puis monitrice et j'ai suivi toutes les formations pour devenir juge fédéral formateur. D'ailleurs, quand je forme de nouveaux juges je leur dis souvent : rien n'est impossible quand on a de la volonté ! Au fil des ans, la fédération a pris beaucoup d'importance dans ma vie. J'ai toujours été très sensible au bénévolat : il a toujours été normal pour moi de donner de son temps. Je suis enseignante de profession et les valeurs que je retrouvais à la fédération correspondaient à mes valeurs dans l'enseignement : faire du sport un levier de développement de l'enfant, et un vecteur de respect et de solidarité.*



Antoine Deltour, **un homme de convictions**

Antoine Deltour est responsable - depuis un mandat et demi - de la commission nationale démarche sociétale et environnementale mais aussi président du comité régional Hauts-de-France. Pourtant rien ne le prédestinait vraiment à cet investissement dans le monde fédéral : *J'ai commencé la gymnastique masculine lorsque j'avais 7 ans. Depuis tout ce temps, je suis resté dans la même association pour le côté familial et convivial. Les dirigeants de l'époque m'ont mis le pied à l'étrier pour devenir animateur, me former au sein de la fédération. Jusqu'à, de fil en aiguille, rentrer dans le comité de l'association, puis devenir secrétaire et président. Dernièrement, pour éviter d'avoir trop de casquettes, j'ai cédé la présidence de l'association pour me concentrer sur le comité régional. Entre le comité régional, la commission nationale et le club, je consacre 10 heures par semaine à la fédération. Mais c'est un peu une chance d'être présent sur tous les échelons de la fédé. Ce qui me donne envie de m'investir, c'est le fait de voir évoluer et s'épanouir des enfants éloignés de la pratique sportive. L'investissement est énorme mais j'y trouve mon compte et cela participe à mon équilibre personnel. Les convictions qui m'animent, notamment celles liées à l'environnement, sont très importantes pour moi. A la fédération, nous avons cette mission de faire en sorte qu'à terme nous ayons une véritable démarche RSO dans toute sa composante.*





Christophe Rougier, la musique dans le cœur

Christophe Rougier est coresponsable de la commission nationale des Pratiques artistiques et culturelles depuis le mois d'octobre. Mélomane plus qu'aguerri, il a démarré pour la première fois une activité musicale quand il avait 9 ans au sein d'une association locale affiliée à la fédération, à Gardonne. C'était sa rencontre avec la fédération... il y a 42 ans.

A l'époque, il faisait de la trompette de cavalerie : *J'ai réellement découvert la fédération quelques années plus tard via les stages et les concours auxquels j'ai participé. C'était des stages organisés par la commission nationale de musique et cela m'a permis d'obtenir, par exemple, un diplôme d'encadrement fédéral. Cela m'a surtout permis d'améliorer mon parcours et de pouvoir imaginer que je pouvais en faire un métier.* Aujourd'hui président de cette association, Christophe Rougier est également dans la vraie vie professeur d'éducation musicale en collège. Car la transmission est devenue un véritable moteur pour lui, comme un juste retour des choses.



Antoine Delacloche, le hasard d'une rencontre

Formé en sociologie du sport, Antoine Delacloche est aujourd'hui agent de développement au sein de la fédération. Un poste enrichissant qu'il doit au hasard des rencontres : *Depuis 3 ans, je travaille à Bordeaux au sein de la Maison régionale des sports de Nouvelle-Aquitaine qui est gérée par le Comité régional olympique et sportif. Un comité qui regroupe un certain nombre de structures régionales, soit une trentaine de ligues et comités régionaux, dont celui de la fédération. C'est un grand bâtiment qui favorise les échanges entre les différents salariés qui sont présents. J'y ai d'abord travaillé pour le Comité subaquatique Nouvelle-Aquitaine, puis à force d'échanger avec l'ancien agent de développement de la fédération qui était en place, cela m'a donné envie de postuler à l'offre de mission. C'est comme ça que j'ai connu la fédération ! Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix. Etre agent de développement est très enrichissant, j'apprends à faire plein de nouvelles choses. Ce que je trouve intéressant par rapport à mes expériences passées, c'est la pluralité des activités de la fédé. J'ai l'impression que l'une de ses spécificités c'est de proposer un faisceau de valeurs globales qui participent à la formation des personnes en tant qu'humain, au-delà de l'aspect sportif. Et pour moi c'est très important de promouvoir toutes ces valeurs citoyennes !*



Lola Arroyo, des années d'apprentissage au sein de la fédération

Dix-sept ans au compteur, Lola Arroyo a déjà une belle expérience sportive et fédérale derrière elle. C'est à seulement 3 ans qu'elle a découvert l'activité Eveil de l'enfant sous l'égide de sa mère monitrice. Et découvert du même coup la fédération : *Après l'Eveil de l'enfant, j'ai commencé la gym, une discipline que je pratique toujours aujourd'hui, puis j'ai passé le BAFA avec la fédération et enchaîné les compétitions départementales et régionales. C'est un sport familial et une véritable passion. Après le bac, mon objectif est de suivre une licence STAPS et de devenir entraîneuse. Je fais aussi du bénévolat dans mon club : grâce à la fédération, j'ai passé le BREVET d'animateur fédéral pour encadrer l'activité de l'éveil de l'enfant. J'adore ! J'encadre les plus petits depuis 2 ans deux fois par semaine et je ne m'en lasse pas. Les valeurs que j'aime transmettre sont le respect, l'autonomie et l'ouverture aux autres. Des valeurs que j'ai retrouvées quand j'ai participé à deux reprises aux camps des jeunes FICEP, des camps internationaux où l'on fait du sport avec des jeunes d'autres pays européens. Une ouverture au monde qui laisse des souvenirs impérissables !*

Nadège Renault, agent de coordination

Agent de coordination au comité régional de Normandie depuis juin 2020, Nadège Renault est en relation avec les comités régionaux, les comités départementaux, les associations, ainsi qu'avec la fédération. Mais comment s'est passée véritablement sa rencontre avec la fédération ? *Je ne suis pas quelqu'un de sportif. J'ai tout d'abord connu la fédération par le biais de ma fille qui a débuté la gym à l'âge de 5 ans. Le bénévolat c'est quelque chose que j'aime : c'est pour ça que j'ai instantanément proposé mon aide quand ce club cherchait une secrétaire... puis une trésorière. Pour nous c'était normal, mon mari et moi, de se mobiliser après avoir inscrit nos enfants dans un club. L'association était affiliée à la fédération mais, à l'époque, c'était une information peu concrète pour moi. C'est vraiment quand j'ai commencé mon travail d'agent de coordination que j'ai découvert la FSCF. Avant, je ne comprenais pas très bien ce que ce type de structure pouvait apporter. Ce qui m'a donné envie de m'investir plus ? C'est quand je suis devenue bénévole dans le comité départemental de l'Orne et participé au congrès et à d'autres événements. Quand ils ont cherché quelqu'un, j'ai eu envie de faire plus. Ce qui me plaît, c'est tout l'aspect multiactivité et le fait d'avoir l'impression d'évoluer dans une grande famille.*



Karine Chautard-Charvet, l'incarnation de l'engagement

Juge de gymnastique féminine, médecin lieutenant-colonel chez les sapeur-pompier, mère de quatre enfants, chevalier de l'Ordre National du Mérite... le parcours de Karine Chautard-Charvet force le respect. Aujourd'hui quinquagénaire, cette dernière est entrée à la fédération en 1976, en poussant la porte d'un club de gym ardéchois avec ses parents : *Le choix de la fédération n'a pas été un choix, je suis tombée dedans quand j'étais petite ! C'est plus par connaissance familiale que nous l'avons découverte. Au fil des déménagements de mes parents, nous avons toujours réussi à poursuivre dans un club qui était affilié à la fédération, aujourd'hui la Chartreuse Gym. Le sport lui-même est devenu une véritable passion, j'en ai fait une vingtaine d'années. Je suis restée à la fédération pour l'esprit familial, l'esprit sport pour tous. D'ailleurs, au fil des ans certaines personnes sont devenues de véritables amies. Aujourd'hui, je suis juge de gymnastique féminine et également entraîneur. Découvrir le bénévolat c'est une richesse, tout ce temps qu'on peut donner aux autres. C'est très épanouissant. Cela permet de rendre tout ce que les encadrants, les juges m'ont donné quand j'étais enfant. Partageant son engagement avec sa sœur Christel, Karine Chautard-Charvet l'a également transmis à ses quatre enfants qui pratiquent tous la gymnastique. Un lien intergénérationnel qui n'en finit pas de se tisser.*



DU CÔTÉ DES PARTENAIRES, FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES



Alexandra Porcher et Centr'Imprim

Depuis 17 ans, Alexandra Porcher est directrice commerciale de Centr'Imprim, une imprimerie de l'Indre qui existe depuis 1925. Cette entreprise familiale presque centenaire a l'habitude de travailler avec de nombreuses associations, ainsi qu'avec plusieurs fédérations sportives - dont la fédération depuis pas moins de 14 ans. C'est en effet à Centr'Imprim que sont imprimés quatre fois par an la revue *Les Jeunes*, ainsi que de nombreux supports de communication de la fédération - calendriers, catalogues de formation, livrets BAFA, etc. : *Notre structure a toujours travaillé dans le domaine associatif. Moi-même passionnée de sport, j'avais entrepris à mon arrivée une prospection dans le domaine des fédérations sportives. Suite à un appel d'offres, nous avons commencé à travailler avec la fédération en 2007. A partir de là, nous avons organisé le développement de la revue Les Jeunes pour laquelle nous travaillons encore à ce jour. La revue a évolué dans le temps, notamment dans le domaine environnemental. Depuis une dizaine d'années, nous utilisons du papier qui est issu de forêts gérées durablement. Concernant notre démarche environnementale, nous avons aussi la certification PEFC depuis 2009. Outre la dimension humaine, nous travaillons avec grand plaisir avec la fédération, notamment pour son professionnalisme. Les équipes ont une capacité d'anticipation qui est assez rare, et une connaissance du métier qui est très appréciable pour un prestataire. Pour moi, c'est une fédération qui est vraiment unique : le fait de proposer 120 activités c'est quelque chose qu'on ne retrouve pas dans d'autres. On se reconnaît également dans ses valeurs ! C'est très important pour nous de faire perdurer cette relation de confiance qui dure déjà depuis plus de 15 ans.*



Damien Loiseau, un hôtelier engagé

Directeur de l'hôtel-restaurant *Les jardins de l'Anjou* depuis août dernier, Damien Loiseau connaît et collabore avec la fédération depuis une dizaine d'années, à l'époque où il dirigeait d'autres établissements hôteliers aux quatre coins de la France. Mais en octobre dernier, *Les jardins de l'Anjou* ont accueilli le séminaire des commissions nationales de la fédération - une manifestation de plusieurs jours qui a rassemblé plus de 200 personnes : *Ce n'était pas la première fois que l'on travaille avec la fédération. L'hôtel a déjà accueilli d'autres manifestations comme des formations, des réunions, ou des rencontres régionales. Mais cette fois-ci, cette manifestation a touché beaucoup de responsables de différentes associations. Cela a permis de faire découvrir notre site qui se prête à une multitude d'activités sportives et culturelles. Notre structure est assez unique pour ça : elle répond à d'importants besoins en termes de capacité d'hébergement et de restauration. Elle dispose également d'une salle de congrès extrêmement modulable. Depuis sa construction en 1975, cet établissement a été créé pour accueillir des publics sportifs. Disposant d'un cadre associatif au tout départ, l'hôtel se reconnaît toujours dans les valeurs de la fédération : permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport.*

Yves Goasdoué, maire d'une ville sportive

Maire de Flers et président de l'agglomération depuis 21 ans, Yves Goasdoué s'est engagé politiquement dès ses années d'étude. Dans sa fonction actuelle de maire, son principal moteur est sans doute le fait de s'occuper à la fois du quotidien des gens mais aussi de faire évoluer le territoire sur le plan de son attractivité, faire évoluer son offre de santé mais aussi son offre sportive et culturelle. Quelques exemples parmi tant d'autres ! Il y a quelques années, la ville de Flers a accueilli deux grandes manifestations entrées dans l'histoire sportive de la commune : *Flers Agglomération a organisé avec la fédération la finale du championnat de France individuel féminin et masculin de gymnastique les 24 et 25 mai 2014. Il y avait environ 1500 participants, 500 gymnastes, 120 entraîneurs et 200 juges. Flers Agglo a aussi organisé avec la fédération les championnats régionaux de gymnastique féminine et masculine le 11 juin 2017. A Flers, grâce à une belle série d'équipements sportifs, nous avons une politique de grands événements nationaux qui permet de faire rayonner notre collectivité. Ce partenariat avec la fédération est très enrichissant. On se reconnaît totalement dans ses valeurs : amener à l'excellence mais toujours dans le respect de l'épanouissement des uns et des autres. Notre politique publique envers les habitants, c'est se servir du sport pour gagner plus d'équilibre et de la confiance en soi, quelle que soit la discipline sportive.*



Laurent Pastor, la MMA à votre service

C'est la MMA qui assure la fédération et ses associations depuis plusieurs années. Laurent Pastor est chargé Entreprises pour le groupe d'assurance. Il nous en dit plus sur l'origine de ce partenariat : *Suite à un appel d'offres en 2016, MMA a été choisie pour l'ensemble des assurances de la fédération pour une durée de 4 ans, un partenariat qui a été renouvelé pour 4 années en septembre 2020. Je pense que nous avons été choisis pour plusieurs raisons, mais notamment pour les valeurs que la MMA et la fédération ont en commun. Etre assureur, c'est avant tout privilégier des valeurs humaines, de contact et d'échanges. MMA est un grand groupe mais avec tous nos clients nous essayons de cultiver le côté familial. Dans les valeurs communes réside une bienveillance commune, ainsi qu'énormément d'empathie et d'entraide. On sent qu'à la fédération, beaucoup de gens, bénévoles ou non bénévoles, sont vraiment ouverts. Notre plus est d'offrir un panel d'assurances le plus complet possible, à des prix compétitifs, ce qui permet finalement de réduire le budget de chaque association. C'est pour cela que nous avons réalisé un catalogue d'assurances pour aider toutes les associations à être assurées sur l'ensemble des process, que ce soit la responsabilité civile, l'assistance globale et tout ce qui est protection juridique. C'est un catalogue accessible à tous. Ma mission au jour le jour est de rencontrer plein de gens d'horizons différents, répondre à toutes sortes de problématiques mais aussi en urgence en cas de sinistre, et plus globalement de favoriser le développement de la fédération par le biais de nos compétences.*





Thierry Jouannet, fondateur de Cithéa

Depuis pas moins de 23 ans, Thierry Jouannet est l'heureux fondateur et directeur de Cithéa, une agence de communication basée à Paris. Spécialisée en conseil et création, communication globale et stratégie de marque, l'agence aime se décrire comme experte, libre et engagée. Trois mots qui résonnent avec les valeurs de la fédération. Depuis de nombreuses années, l'agence dispose d'une expertise reconnue en identité de marque, ainsi qu'une approche à 360° qui séduit de nombreux clients - organisations, entreprises, fédérations, collectivités territoriales - dont la fédération depuis presque 10 ans : *Quand on nous a présenté la fédération il y a maintenant de nombreuses années, son axe très multiactivité nous a tout de suite séduit. Depuis toutes ces années, c'est l'équipe de Cithéa qui réalise la maquette de la revue Les Jeunes, mais aussi les campagnes d'affichage et autres rapports d'activité. Nous avons maintenant la chance de très bien connaître la fédération, son rôle et son fonctionnement, ce qui permet de faire les meilleurs choix. Elle donne du sens à ce qu'elle fait car avec une petite cotisation, il est possible de faire aussi bien du sport, que de la musique, ou une pratique culturelle. Comme au sein de la fédération, ce que l'on privilégie chez Cithéa, c'est la relation humaine et non pas le volume de chiffre d'affaires. On traite tout le monde avec le même engagement. Pour nous, il n'y a pas de petits ou de grands clients, il y a des entreprises, des organisations, des fédérations, des femmes et des hommes publics.*



Patrice Ferraina, la passion de la gymnastique

Patrice Ferraina est le directeur général adjoint de Gymnova, une entreprise qui a été créée il y a presque 45 ans à Marseille par deux anciens gymnastes. Quarante-cinq ans de savoir-faire et d'expérience qui ont permis à cette société spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution et la maintenance de matériel de gym de devenir le numéro 1 mondial dans ce marché de niche que représente la gymnastique : *Aujourd'hui, Gymnova est le fournisseur officiel du matériel gymnique de la fédération, c'est-à-dire qu'elle propose aux associations des produits qui conviennent à plusieurs disciplines gymniques, de l'éveil de l'enfant à la compétition. L'objectif est de développer et de proposer du matériel d'entraînement qui soit toujours pratique à installer et surtout qui préserve l'intégrité physique des pratiquants. J'ai réellement rencontré la fédération à l'époque où je suis entré chez Gymnova en 1985. Dans ma vie, j'ai eu la chance de vivre ma passion : j'ai été gymnaste, puis entraîneur et juge. J'ai arrêté d'entraîner mais je suis resté en contact avec le monde de la gymnastique et c'est à ce moment-là que j'ai rencontré les différentes institutions sportives, dont la fédération. La collaboration existait depuis quelques années déjà mais elle a pris au fil du temps de plus en plus d'ampleur. Nous sommes peu à peu devenus un partenaire omniprésent sur la totalité des finales nationales. Depuis un grand nombre d'années, il y a une très bonne collaboration entre les équipes Gymnova et la fédération qui allie bienveillance et efficacité.*

Créée en 1898, la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. La FSCF met un point d'honneur à la formation de bénévoles mais aussi de professionnels (brevets fédéraux, BAFA/BAFD, BPJEPS, etc.).

Fort de ses 123 099 adhérents et 1280 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.



Vivons ensemble
l'expérience
sport et culture !

#FSCFexperience
www.fscf.asso.fr

1 AN
5 NUMÉROS
15€

ABONNEZ-VOUS!

JE M'ABONNE AU MAGAZINE LES JEUNES POUR 1 AN (4 NUMÉROS PAR AN + 1 NUMÉRO HORS SÉRIE) AU TARIF DE 15 € ET JOINS MON RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE LA FSCF.

Nom :

Prénom :

Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Paraît 5 fois par an / prix au numéro : 4 euros

Coupon à découper ou à photocopier et à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Fédération sportive et culturelle de France

Service Abonnement Les Jeunes

22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris

Fiche inscription à télécharger

sur le site de la fédération : www.fscf.asso.fr

Fait à : Le :

Signature + Cachet

LES JEUNES

N° 2580 | REVUE OFFICIELLE DE LA FSCF



SIMON VANPEPERSTRAETE

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

QUE L'ON SOIT UN COMITÉ RÉGIONAL, UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL OU UNE ASSOCIATION, L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX FAIT PARTIE DE LA VIE QUOTIDIENNE DE LA STRUCTURE. VECTEURS DE COMMUNICATION LES PLUS EFFICACES DE L'ÉPOQUE ACTUELLE, ET ENCORE PLUS AVEC LA CRISE SANITAIRE QUI TOUCHE LE MONDE, ILS OFFRENT LA POSSIBILITÉ DE DIFFUSER DES INFORMATIONS RAPIDEMENT AUPRÈS D'UNE AUDIENCE PLUS OU MOINS IMPORTANTE. MAIS POUR ÊTRE LE PLUS PERFORMANT POSSIBLE DANS CE DOMAINE, IL EXISTE DE NOMBREUX CODES À RESPECTER ET DE NOMBREUSES BONNES PRATIQUES À METTRE EN ŒUVRE. DANS CET ARTICLE SE TROUVE UN PETIT FLORILÈGE DES RÉFLEXES À ADOPTER !

CHOISIR LE BON RÉSEAU SOCIAL

Les réseaux sociaux se composent de nombreuses plateformes différentes : *Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Tiktok etc.* Si la finalité reste la même, à savoir diffuser une information, leur utilisation varie en fonction du sujet, de la cible et surtout du temps que chacun souhaite y accorder. En effet, il vaut mieux rester focalisé sur un seul réseau social plutôt que de s'éparpiller sur plusieurs d'entre eux et ainsi proposer un contenu de moins bonne qualité !



Avant d'utiliser un réseau social, il est donc important de se poser la question suivante : est-ce que l'audience que l'on souhaite toucher ou que l'on possède est adaptée à celui-ci ? Par exemple, si une association souhaite viser une cible relativement jeune ou adolescente, il est préférable de se diriger vers l'utilisation d'Instagram ou TikTok plutôt que vers LinkedIn !

POSTER RÉGULIÈREMENT

Pour générer des visites sur la page ou le profil d'une structure en particulier, il faut proposer du contenu assez régulièrement, car si la page est vivante, la communauté qui y est rattachée le sera tout autant ! Un rythme d'une publication ou deux par semaine est le minimum pour conserver le lien avec ses fans¹ et entretenir la notoriété de la structure.

**VECTEURS DE COMMUNICATION
LES PLUS EFFICACES DE L'ÉPOQUE
ACTUELLE, ILS OFFRENT LA
POSSIBILITÉ DE DIFFUSER DES
INFORMATIONS RAPIDEMENT
AUPRÈS D'UNE AUDIENCE PLUS
OU MOINS IMPORTANTE**

SELON UNE ÉTUDE RÉCENTE, QUASIMENT 50 MILLIONS DE FRANÇAIS SONT PRÉSENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET Y CONSACRENT EN MOYENNE 1H40 DE LEUR TEMPS PAR JOUR

Mais attention, quantité ne rime pas forcément avec qualité. À ce sujet, le point suivant répondra aux questions que chacun peut se poser.

UTILISER DES VISUELS

Ce n'est un secret pour personne, l'œil humain est bien plus attiré par un visuel que par un simple texte ; c'est pourquoi la qualité d'une publication dépend souvent de la qualité du visuel utilisé. Il est donc recommandé d'agrémenter systématiquement une publication d'une photo, d'un montage ou encore d'une vidéo.



L'utilisation d'une vidéo est sans aucun doute le visuel le plus engageant que la structure pourra utiliser sur ses réseaux sociaux ; il est cependant conseillé de ne pas publier une vidéo trop longue. Une durée comprise entre 1 minute et 1'30 min est idéale.

PUBLIER AU BON MOMENT

Une fois la publication prête et agrémentée d'un joli visuel, ce n'est pas tout à fait terminé ! En effet, il est possible d'optimiser ce post en le publiant au bon moment de la journée. Il n'y a pas vraiment d'heure « parfaite » à proprement parler pour publier sur les réseaux sociaux, mais le but est de cibler des moments de la journée où une majeure partie de la communauté est en ligne.



Les associations et/ou comité s'adressent la plupart du temps à une communauté d'actifs, qui exerce un emploi toute la journée. Logiquement, beaucoup plus de personnes seront touchées en publiant en fin de journée, plutôt qu'en plein cœur de l'après-midi.

INTERAGIR AVEC SA COMMUNAUTÉ

Enfin, la dernière bonne pratique fait partie de l'essence même des réseaux sociaux : interagir avec d'autres personnes ! Il ne faut donc pas hésiter à engager la conversation avec sa communauté à travers les différentes publications.

Pour cela, plusieurs techniques existent, comme terminer sa publication en demandant l'avis de sa communauté, réaliser des sondages ou encore mettre en place des jeux concours qui sont fortement appréciés tout au long de la saison. Cela permettra ainsi de générer plus de commentaires, de likes ou de partages et donc d'augmenter la notoriété de sa structure !



Chacun a pu constater qu'en matière de réseaux sociaux, il existe une multitude de bonnes pratiques à mettre en place au sein de sa structure afin de rayonner à différentes échelles. Certes, cette approche demande d'y consacrer un peu plus de temps, mais le résultat est garanti ! En effet selon une étude récente², quasiment 50 millions de Français sont présents sur les réseaux sociaux et y consacrent en moyenne 1h40 de leur temps par jour.

[1] Le terme « fan » est employé pour désigner une personne qui suit une page

[2] D'après le Digital Report 2021 de We Are Social et Hootsuite

DROITS ET DEVOIRS DE L'ASSOCIATION VIS-À-VIS DE SES MEMBRES



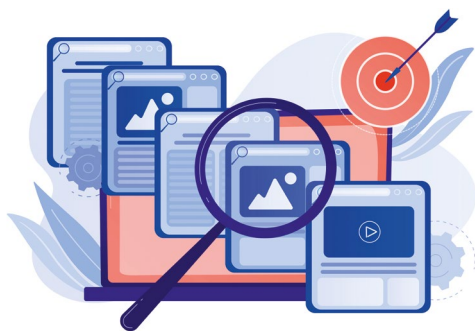
LES MEMBRES D'UNE ASSOCIATION LOI 1901 TOUT COMME SES BÉNÉVOLES, SONT SOUMIS À UN CERTAIN NOMBRE DE DROITS ET D'OBLIGATIONS DANS LE CADRE DE LEURS MISSIONS AU SEIN DE CET ORGANISME. ET RÉCIPROQUEMENT, CELUI-CI A DES DROITS ET DES DEVOIRS À L'ÉGARD DE SES VOLONTAIRES ET MEMBRES.

L'association bénéficie de nombreux droits à l'égard de ses adhérents :

- Le droit de demander à ses membres le respect des obligations, notamment celles précisées au sein des statuts et du règlement intérieur ;
- Le droit d'inscrire les données personnelles des membres dans le fichier des adhérents : en accord avec le RGPD, cette démarche nécessite généralement le consentement des adhérents mais elle peut également être la conséquence du respect d'une obligation légale (ex : obligation de déclaration en matière sociale) ;
- Le droit d'exclure un membre : l'association a la possibilité d'exclure un membre, par exemple en cas de défaut de versement de la cotisation annuelle ou encore du non-respect des règles fixées dans les statuts et le règlement intérieur. La procédure d'exclusion peut être indiquée au sein des statuts.

LES DEVOIRS DE L'ASSOCIATION VIS-À-VIS DE SES MEMBRES

Malgré le nombre de droits élargi, l'association a également des devoirs envers ses membres :

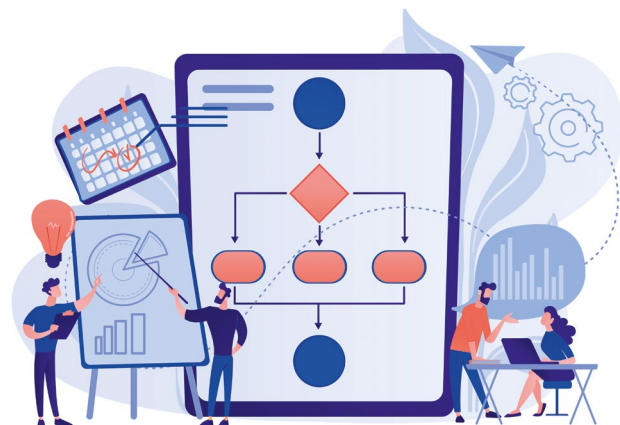


- Le devoir d'information sur la gestion de l'association : cela s'exprime par la possibilité pour les adhérents de consulter certains documents pour s'assurer de la bonne gestion (documents comptables, bilan financier etc). Cela peut être réalisé lors de l'assemblée générale de l'association afin d'évoquer ces sujets en toute transparence et d'être soumis au vote. De plus, dans un souci de transparence, les associations qui bénéficient

d'un agrément, d'une reconnaissance d'utilité publique ou d'une subvention annuelle supérieure à 153 000 € doivent permettre à leurs membres de consulter les comptes certifiés et le rapport du commissaire aux comptes grâce à une publication au JOAFE (Journal officiel des Associations et des Fondations d'entreprise)

- Le devoir d'accorder à ses membres les avantages et prestations mentionnés dans les statuts : l'association doit respecter son texte fondateur que sont ses statuts. Ainsi, l'adhésion donne droit à certains services tels que l'utilisation de matériel, l'accès à la pratique sportive, etc.
- Pour les associations employeurs : L'emploi de salariés a pour conséquence la nécessité de respecter impérativement l'ensemble des règles figurant dans le Code du travail et dans le Code de la Sécurité sociale. Celles-ci concernent entre autres :
 - Les types de contrats et le déroulement des carrières ;
 - Les ruptures de contrats et les licenciements ;
 - Le temps de travail et les congés ;
 - La rémunération ;
 - Les relations au travail.

De plus, dans le monde associatif, en fonction de leurs activités, certaines associations agissant dans un secteur particulier peuvent être soumises à une convention collective. L'employeur est tenu d'en informer les salariés. À titre d'exemple, il existe la convention collective nationale du sport (CCNS), la convention collective nationale de l'animation (CCNA), etc.



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS NATIONALES

LA FÉDÉRATION ORGANISE CHAQUE ANNÉE DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE, ET NATIONALE. PRÉSERVER LES VALEURS LIÉES AU RESPECT DE LA PERSONNE, À LA CONVIVIALITÉ AINSI QU'À LA SOLIDARITÉ CONSTITUE LE LEITMOTIV DE TOUTES CES ACTIONS FÉDÉRALES. APRÈS UNE ANNÉE 2021 MARQUÉE PAR LE REPORT DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS, LES DIFFÉRENTES STRUCTURES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION ONT REDOUBLÉ D'EFFORT POUR PROPOSER UN CALENDRIER COMPLET POUR LA SAISON 2021-2022. ZOOM SUR CELLES À VENIR* :



• 12 - 13 mars : **TWIRLING** -
Coupe nationale individuel -
Cholet (49)



• 19 mars : **ACTIVITÉS AQUATIQUES** -
Trophée Michel Rocolle -
Nice (06)



• 19 - 20 mars : **GYMNASTIQUES MIXTES** -
Finale des coupes nationales -
Aire-sur-l'Adour (40)



• 9 - 10 avril : **GYMNASTIQUE FÉMININE** -
Trophée national individuel -
Limoges (87)



• 16 - 17 avril : **TENNIS DE TABLE** -
Coupes nationales - Challenge Lecuyer -
Kremlin-Bicêtre (94)



• 7 Mai : **SPORT BOULES** -
Critérium national de triplettes -
Saint-Etienne (42)



• 7 - 8 mai : **GYMNASTIQUE MASCULINE** -
Finales interclubs -
Montoir-de-Bretagne (44)



• 21 - 22 mai : **GYMNASTIQUES MIXTES** -
Championnat national individuel -
La Motte-Servolex (73)



• 21 - 22 mai : **GYMNASTIQUE
RYTHMIQUE ET SPORTIVE** -
Championnat national 3 - Flers (61)



• Du 26 au 28 mai : **BASKET-BALL** -
Finales vétérans -
Montélimar (26)



• Du 3 au 5 juin : **MUSIQUE** -
Grands prix nationaux -
Rannée (35)



• Du 3 au 6 juin : **ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE** -
Rencontres nationales des randonnées et des
sports de pleine nature - Reutenbourg (67)



• 4 - 5 juin : **DANSE** -
Rencontres nationales -
Saint-Sébastien-sur-Loire (44)



• 4 - 5 juin : **PRATIQUES ARTISTIQUES
ET CULTURELLES** -
Arts en fête - Rannée (35)



• 4 - 5 juin : **ACTIVITÉS AQUATIQUES** -
Championnat national -
Saint-Etienne (42)



• 4 - 5 juin : **BASKET-BALL** -
Finales nationales Jeunes - Critérium jeune
basketteur athlète - Val-de-Villé (67)



• 4 - 5 juin : **TENNIS DE TABLE** -
Championnat national -
Saint-Etienne (42)



• 8 - 9 juin : **SPORTS BOULES** -
Championnats nationaux (vétérans) -
Beaune (21)



• 11 - 12 juin : **GYMNASTIQUE MASCULINE** -
Championnat national par équipes -
Saint-Amand-Les-Eaux (59)



• 11 - 12 juin : **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET
SPORTIVE** - Championnat national 1 et championnat
national 2 - Châlons-en-Champagne (51)



• 17 - 18 juin : **GYMNASTIQUE FÉMININE** -
Championnat national par équipes "F2" -
Toul (54)



• 18 - 19 juin : **FOOTBALL** -
Finales U9 U11 U13 - Vichy (03)



• 25 - 26 juin : **GYMNASTIQUE FÉMININE** - Champi-
onnat national par équipes "F - F1" - Bruz (35)



• 25 - 26 juin : **TWIRLING** - Championnat
national par équipes et duos - Le Mans (72)



HÉLÈNE BORDEYNE EN COLLABORATION AVEC STÉPHANIE DUCLOS ET FLORENCE PASTOUREAU

LE PLAN FANFARES, UN SECOND SOUFFLE POUR LES ASSOCIATIONS MUSICALES

EN 2021 ET 2022, LES MINISTÈRES DE LA CULTURE, DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS DÉPLOIENT, EN COLLABORATION AVEC DE NOMBREUSES FÉDÉRATIONS, UN PLAN DE SUBVENTION EN FAVEUR DES FANFARES ET DES ORCHESTRES D'HARMONIE. UNE QUINZAINE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION ONT PU EN BÉNÉFICIER.

LE PLAN FANFARES : HISTORIQUE

Le Plan fanfares est né de la volonté politique d'Anne-Laure Cattelot, députée du Nord, de soutenir les fanfares et orchestres afin de les faire reconnaître comme un maillon important de la démocratie culturelle. Ces sociétés musicales ont un rôle important sur les territoires. Participant aux événements organisés par les communes, elles constituent une porte d'entrée à l'éveil musical tout en contribuant à l'animation locale. Génératrices de lien social, elles sont aussi parfois les seules pratiques culturelles représentées dans les zones rurales.



LORS DE LA SESSION 2021, CE SONT 21 DOSSIERS QUI ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS LES DRAC DE HUIT RÉGIONS (DONT UNE EN OUTREMER).

LES OBJECTIFS

Ce dispositif vise à valoriser cette pratique fédératrice, qui rassemble des personnes de tous âges et de tous horizons autour d'un projet musical commun. Trois grands objectifs sont ciblés par le dispositif :

- Soutenir des actions d'accompagnement des artistes amateurs (actions de formation ou d'ouverture artistique) ;
- Développer des partenariats et des collaborations entre orchestres, et les ressources culturelles du territoire, ou les collectivités ;
- Encourager les initiatives qui rayonnent à l'échelle d'un département ou d'une région.

LE PLAN FANFARES À LA FÉDÉRATION

Lors de la session 2021, les associations affiliées ont montré un réel intérêt pour l'appel à candidatures : ce sont 21 dossiers qui ont été déposés dans les DRAC¹ de huit régions (dont une en outremer). Ces structures ont défendu des projets portant sur le développement de la formation (amateurs et encadrants), la création d'atelier ou de masterclass, l'organisation d'événements musicaux (concerts, festivals), la transmission intergénérationnelle, l'échange de répertoires et le développement de partenariats entre associations ou avec des écoles, etc. Malgré la crise sanitaire et les difficultés financières et organisationnelles qu'elle engendre, les sociétés musicales continuent à porter des projets pour développer l'accès à la pratique culturelle pour tous.

(1) Direction régionale des affaires culturelles

L'Orchestre Batterie-fanfare de Paris (OBPF) compte une trentaine de musiciens, d'âges et d'horizons différents. Cette nouvelle saison a constitué un vrai tournant dans la vie de l'association, qui, depuis la rentrée, bénéficie d'un endroit de répétition fixe (au sein d'un collège) après plusieurs années de recherche. La stabilité trouvée grâce à ce partenariat lui a permis d'étoffer ses effectifs. La subvention reçue dans le cadre du Plan fanfares a majoritairement contribué à équiper les musiciens et à acheter de nouvelles partitions. Ces actions ont été réalisées dans le but de relancer des projets nécessaires à la vie de l'association comme participer aux Grands prix nationaux organisés par la fédération ou encore l'enregistrement d'un CD (prévu pour fin 2022).

Retrouver une activité stable et régulière a permis à l'OBPF de relancer des projets, des concerts, des animations en plein air, mais également de remobiliser les musiciens.

Pour Stéphanie Duclos, musicienne à l'OBPF, cette subvention, c'est la concrétisation d'un projet porté depuis plusieurs années : être indépendants.



La Chantenaysienne, association sarthoise en zone de revitalisation rurale, comprend un orchestre de batterie-fanfare d'adultes (35 musiciens) et une école de musique (20 jeunes). Au sein de l'association, la formation est assurée par deux professeurs rémunérés et cinq bénévoles. La subvention du Plan fanfares a contribué à assurer la continuité de la formation des 20 élèves en permettant de conserver l'emploi des deux enseignants professionnels. Elle a également permis de pérenniser l'organisation de stages de perfectionnement pour les enfants et pour les adultes. A terme, un concert sera organisé pour restituer le travail effectué durant ces stages et intégrer certains jeunes à l'orchestre.



Pour Florence Pastoreau, membre de l'association, pérenniser le travail des professionnels au sein de l'association a eu pour conséquence de soulager l'activité des bénévoles mais aussi de conserver un enseignement de qualité. Aujourd'hui, le bureau de l'école de musique monte un nouveau projet d'éveil musical sur les temps périscolaires.



JEAN-MICHEL PAUZE EN COLLABORATION AVEC BRUNO REGUIGNE, GILLES GALLIEN ET PATRICK LAURENDEAU

LES BOULES : PLUS QU'UN JEU, UN SPORT

PARMI LES JEUX DE BOULES (JEU PROVENÇAL, PÉTANQUE, BOULE BRETONNE ETC.), LE SPORT BOULES, QUI SE PRATIQUE EN LOISIRS ET EN COMPÉTITION, EST DANS LE PAYSAGE FÉDÉRAL DEPUIS 1948, ANNÉE DU 50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉ ET DU PREMIER CHAMPIONNAT FÉDÉRAL.

UN PEU D'HISTOIRE

La première commission fut décentralisée à Lyon, berceau du sport boules. Accompagnée d'un membre élu du comité directeur, la commission avait son autonomie de fonctionnement.

Dès le départ, des commissions mixtes, nationales, régionales et départementales, se sont mises en place avec la fédération délégataire. Les excellentes relations sont toujours de mise avec notamment une compétition annuelle inter-fédérations.

LE SPORT BOULES

Si beaucoup de personnes ont eu le plaisir d'avoir joué à la pétanque à l'occasion de vacances, peu ont essayé le sport boules, qui a le même point commun : Je tire ou je pointe.

Une caractéristique de la pratique au sein de la fédération est le pourcentage très élevé des licenciés participant aux manifestations nationales toujours très conviviales, ce qui constitue un attrait majeur. Atteindre les 13 points est toujours un bonheur, même pour les superstitieux.

Si 73% des associations sont en AURA¹, l'activité est présente dans 7 régions sur 12. Cette saison, la région PACA² et Bourgogne-Franche-Comté devraient organiser des manifestations nationales, favorisant donc l'ouverture de la discipline à de nouveaux territoires.



L'ORGANISATION FÉDÉRALE

La mise en place des activités repose sur des coordinations par famille d'activités. Le sport boules se trouve ainsi avec les autres commissions nationales de tir de précision, à savoir le tir à l'arc et le tir sportif. Rien à voir dans la pratique, sinon de pouvoir partager les savoirs-faire pour le développement de la fédération. Cette coordination sport boules accueille également sans tabou, la pétanque, le raffa volo, la boule bretonne, les boules de fort, et toutes les activités où je pointe et je tire.



LA PRATIQUE

Lorsqu'ils sont pratiqués à l'extérieur, les jeux se déroulent sur de la terre ou sur du sable et quelquefois sur des terrains de football stabilisés. Le sport boules se pratique aussi en période hivernale notamment dans des boulodromes couverts. L'un des aspects les plus remarquables du sport boules est son terrain spécifique. De forme rectangulaire, d'une longueur de 29m50, la largeur varie en moyenne entre 2m et 2m50. Autre spécificité du sport, le matériel utilisé : les boules sont en métal, chaque joueur adapte son diamètre de boules (jusqu'à 102mm) et son poids (jusqu'à 1100gr) en fonction de sa morphologie.

Qu'il soit pratiqué en loisir ou en compétition, il nécessite de la part du joueur des qualités techniques, tactiques et physiques mettant en évidence la concentration et l'adresse, l'équilibre et la coordination, ainsi que les capacités d'endurance et d'adaptation aux autres, partenaires comme adversaires.

LES MANIFESTATIONS NATIONALES

Le sport boules ne compte pas moins de 9 épreuves différentes. Chaque saison, quatre manifestations nationales sont prévues par la commission avec l'aide de clubs organisateurs : Le Critérium triplette, le Championnat fédéral vétérans, les Championnats fédéraux, les finales des coupes des clubs.

Une charte rédigée pour le développement durable est mise en avant pour chacune des manifestations nationales, durant lesquelles les organisateurs essayent de rattacher du sport adapté, du scolaire et du culturel.

LES RETROUVAILLES POST-COVID À TRAVERS DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS ORGANISÉES, AVEC SUCCÈS, DÉMONTRENT QUE LES BOULISTES ONT REPRIS L'ESPOIR ET LA VOLONTÉ DE SE RETROUVER.

LA COMMISSION NATIONALE

Après près de 2 ans d'inactivité en raison de la crise sanitaire, la commission relance ses activités.

Une nouvelle équipe est en place avec de l'expérience, de l'énergie, beaucoup d'espoir et la farouche volonté de retrouver clubs, joueurs et compétitions. Les retrouvailles post-COVID à travers différentes manifestations organisées, avec succès, démontrent que les boulistes ont repris l'espoir et la volonté de se retrouver. La fédération, par son particularisme, doit se saisir de cette opportunité afin de rebondir et de conquérir des nouveaux pratiquants. Ses valeurs fondées sur l'Humain doivent être mises en avant et valorisées : convivialité, fair-play, ouverture sur l'autre, autant d'ingrédients pour retrouver ce lien social qui a tant manqué pendant ces deux dernières années. Il faut avoir confiance en l'avenir, multiplier les rencontres, être ambitieux, et oser ! Il est temps de rejoindre le sport boules. Comme l'a si bien dit Winston Churchill : *Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal : c'est le courage de continuer qui compte.*



Jean-Michel Pauze,
Responsable de la commission nationale Boules

(1) Auvergne-Rhône-Alpes
(2) Provence-Alpes-Côte-d'Azur





OCÉANE ESTÈVE EN COLLABORATION AVEC CHARLOTTE GAGNEPAIN

À LA DÉCOUVERTE DU TCHOUKBALL, SPORT ÉDUCATIF

LE TCHOUKBALL EST UN SPORT DE BALLE QUI SE JOUE PRINCIPALEMENT EN GYMNASE. RESPECTUEUX DE LA PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN ET ÉVITANT LES CONTACTS ET AGRESSIONS, IL EST DE PLUS EN PLUS PRATiqué AUX SEIN D'ASSOCIATIONS, DE FORMATIONS OU D'ANIMATIONS LOISIR.



Charlotte Gagnepain
secrétaire adjointe
de la fédération
des clubs français
de tchoukball

Mélange de volley-ball et de handball, ce sport a été créé par le médecin Hermann Brandt dans les années 1960. Après avoir côtoyé de nombreux athlètes blessés lors de leur pratique sportive, le Dr Brandt a tenu à développer un sport sans contact et obstruction, mais qui se veut dynamique et adapté à tous. L'absence d'obstruction diminue les gestes agressifs et donne une dimension stratégique à ce sport. *La défense est basée sur l'anticipation des actions de l'équipe attaquante et non sur l'opposition précise* Charlotte Gagnepain, secrétaire adjointe de la fédération des clubs français de tchoukball et joueuse depuis 5 ans.

UNE PRATIQUE SIMPLE

Ce sport se pratique avec deux équipes de 7 joueurs sur un terrain de 15 m par 26 m. Deux « cadres » (s'apparentant à des trampolines) sont positionnés aux extrémités du terrain. Pour marquer un point il faut envoyer le ballon sur le cadre et faire en sorte qu'il touche le sol dans les limites du terrain sans que les joueurs de l'autre équipe ne parviennent à le rattraper. Les joueurs doivent se faire des passes (3 maximum), mais un joueur ne peut garder le ballon dans les mains plus de 3 secondes. Charlotte Gagnepain précise : *Dans le tchoukball, il y a toujours du mouvement !* En compétition, les matchs durent 45 minutes avec un découpage en 3 tiers-temps. Sur le terrain, jeunes et adultes, hommes et femmes, sportifs aguerris et sportifs amateurs, personnes valides et personnes en situation de handicap peuvent jouer ensemble sans distinction, termine Charlotte.

UNE PRATIQUE AUX NOMBREUX BIENFAITS

Au niveau psychologique, le tchoukball permet de développer des comportements collaboratifs et créatifs tout en favorisant le respect des règles. En effet, la charte de ce sport précise que la pratique doit s'effectuer sans chercher à écraser l'autre.

L'absence de gestes d'opposition, d'interception des passes permet d'offrir aux joueurs toutes les options pour créer un jeu d'équipe, plutôt que d'être contraint par la présence de l'adversaire. Pouvoir jouer sans risquer de se faire prendre le ballon diminue un facteur stress inhérent à certains sports collectifs.

Au niveau physique et moteur, le tchoukball aide le pratiquant à travailler son endurance, son agilité et la coordination de son mouvement. C'est une activité physique cardio, qui augmente significativement le rythme cardiaque et respiratoire durant l'effort. Charlotte Gagnepain poursuit : En s'affranchissant de l'appréhension de blessure, le tchoukball permet à chaque joueur de profiter sereinement d'une pratique sportive régulière.

Le tchoukball est reconnu pour ses valeurs de respect de l'adversaire et d'humilité, les rapports de force y sont constamment équilibrés. Ce sport peut être pratiqué sans distinction d'âge, de sexe ou de capacités athlétiques favorisant ainsi la mixité. *Les règles, et l'obligation de faire des passes implique tous les participants dans le jeu, un seul individu ne peut pas faire gagner son équipe, c'est la force du collectif qui est valorisée,* conclut Charlotte Gagnepain. Véritable outil de rassemblement, le tchoukball permet à chacun de tisser des liens forts et de s'épanouir dans une pratique éducative pour le plus grand nombre d'individus.

LE BUT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES HUMAINES N'EST PAS DE FAIRE DES CHAMPIONS, MAIS DE CONTRIBUER À L'ÉDIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ HARMONIEUSE

Dr. H. Brandt, inventeur du tchoukball

Dans le sport comme dans la vie,
**vous pouvez toujours compter
sur votre Agent Général MMA**



**MMA partenaire officiel
de la Fédération Sportive et Culturelle de France**

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - Sièges sociaux : 14 boulevard marie et alexandre oyon - 72030 Le Mans, Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances - Document à caractère publicitaire. - (10/2019) - Crédit photo : Getty Images - Création Com' Externe



LES NOUVELLES VICE-PRÉSIDENTES : LA FORMATION, UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET DES TERRITOIRES (PARTIE 2)

DEPUIS PLUS DE 100 ANS MAINTENANT, LA FÉDÉRATION S'ATTACHE À FORMER SES BÉNÉVOLES. POUR SA NOUVELLE MANDATURE, CHRISTIAN BABONNEAU, PRÉSIDENT GÉNÉRAL, SOUHAITE AJUSTER ET DIVERSIFIER CETTE OFFRE DE FORMATION POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DU TERRAIN ET PRENDRE EN COMPTE L'ÉMERGENCE DE CERTAINES TECHNOLOGIES, COMME LES PLATEFORMES D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (E-LEARNING).



La vice-présidence Formations existe depuis de nombreuses années maintenant et a toujours eu le souci de proposer des formations aux bénévoles désireux d'agir en faveur de l'épanouissement de chacun, de l'accueil de tous et du développement de la vie associative.

Prendre part à une formation permet aux bénévoles d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, qui seront par la suite mises au profit des associations affiliées et des territoires. Cela permet également de mieux comprendre le fonctionnement de la fédération, ce qui facilite grandement leur intégration au sein des structures fédérales. Les bénévoles peuvent également bénéficier d'une offre de formation continue ; ce mode de formation permet de les fidéliser et de renforcer leur sentiment d'appartenance. Enfin, la montée en compétences peut encourager certains bénévoles à la prise d'initiatives et de responsabilités vers des postes de dirigeants dans les associations et les structures territoriales.



La formation doit donc être considérée comme un outil au service du développement du bénévolat, acteur central des activités et des territoires.

Pour répondre à l'ensemble de ces objectifs, la fédération propose un large panel de formations pour une diversité de publics : les animateurs bénévoles (Brevet d'Animateur fédéral, Animateur expert et Animateur spécialiste) mais aussi les juges, arbitres et jurés, les dirigeants et les formateurs.



La vice-présidence s'organise autour d'une commission de travail, la CNF (Commission nationale de Formation), composée de référents de chaque commission nationale d'activité, de représentants des comités régionaux organisateurs de formations, du directeur de l'Institut de Formation de la fédération Forma', Guillaume Garreau, du cadre technique national dédié, Eric Lamarque, de la salariée référente du siège, Dorothée Sirvin, et de la vice-présidente, Cécile Mercier.

POUR CETTE NOUVELLE MANDATURE, LA VICE-PRÉSIDENTE FORMATIONS A POUR MISSION D'ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS DANS L'ADAPTATION DES FORMATIONS EN MODULES D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Sont associées à ce groupe de travail et missionnées plus spécifiquement sur un domaine : Anne-Marie Lemoine, en charge de la formation des dirigeants,



Anne-Marie Lemoine

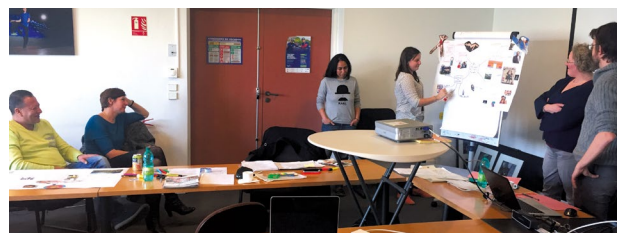


Noémie JOST

et Noémie Jost, en charge du remodelage de l'Unité de Formation fédérale (UFF).

La crise sanitaire vécue ces derniers mois a fortement ralenti les formations fédérales, mais il n'était pas envisageable d'interrompre les temps de formation, axe de développement de la fédération, alors que des nouvelles techniques émergeaient dans le paysage de l'apprentissage et la formation.

Pour cette nouvelle mandature, la vice-présidence a pour mission d'accompagner les activités dans l'adaptation des formations en modules d'enseignement à distance, notamment dans le choix et la mise en œuvre d'une plateforme commune. Développer ce type d'enseignement dans l'ensemble des formations proposées permettra de faciliter leur organisation, leur suivi, leur évaluation, tout en faisant naître de nouvelles opportunités de développement et d'améliorer les pratiques et outils pédagogiques pour être en phase avec les connaissances et techniques actuelles.



À LA RENCONTRE DE CÉCILE MERCIER, VICE PRÉSIDENTE EN CHARGE DES FORMATIONS

Pourquoi avoir accepté de prendre la vice-présidence Formations ?

Membre de la commission nationale GRS durant de nombreuses années, j'ai intégré la CNF à ses débuts. J'ai participé à l'écriture des référentiels de formation et des supports pédagogiques de l'activité ainsi qu'à la refonte du cursus de formation. Accepter la vice-présidence Formations



me permet de poursuivre ce travail de manière beaucoup plus transversale et de m'impliquer davantage au sein de la fédération.

Quel est votre rôle en tant que vice-présidente Formations ?

Mon rôle est de mettre en œuvre les actions du PDF en lien avec la formation en impulsant et coordonnant les projets en collaboration avec les activités, les territoires et les salariés du siège.



BERTRAND ROUSSEAU

COMMENT PROFITER DES BIENFAITS DE L'ENTRAÎNEMENT ?

L'ENTRAÎNEMENT A ÉTÉ BON, LE PRATIQUANT S'EST SENTI BIEN ET A APPRIS DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS. AFIN DE NE PAS PERDRE LE BÉNÉFICE DE CETTE SÉANCE ET DE PRENDRE SOIN DE SOI, IL EST JUDICIEUX DE RESPECTER QUELQUES RECOMMANDATIONS APRÈS L'ENTRAÎNEMENT.

L'HYDRATATION

L'hydratation ne doit pas être considérée qu'après l'effort. Il est nécessaire de rester bien hydraté tout le temps et cela est valable que l'on soit sportif ou non. On sait que le moindre déficit en eau chez le pratiquant diminue très rapidement et de façon importante les performances. Il faut également savoir que la soif n'est pas un bon indicateur de l'hydratation. Quand la sensation de soif est ressentie, il est déjà trop tard, la déshydratation est déjà bel et bien présente. Il faut donc impérativement anticiper la prise de liquide pendant l'effort qui est bien souvent intense, prolongé. De plus, lorsqu'il se déroule dans une atmosphère chaude, il est d'autant plus important de maintenir son hydratation à un taux optimal. Pour exemple, au-delà de 30°C, il faudrait facilement atteindre 1 litre d'eau par heure d'effort.

Malgré toutes ces précautions, il est fréquent d'être un peu déshydraté en fin d'entraînement. Il faut alors reconstituer son stock hydrique. L'intérêt de se réhydrater est également de favoriser l'évacuation des toxines produites pendant l'effort.

Le seul élément indispensable est l'eau. Toutes les autres boissons sont, au mieux, complémentaires, au pire néfastes (boissons énergisantes).

En cas d'effort important et prolongé, un apport complémentaire de sucres et de minéraux est le bienvenu. Il est recommandé par les médecins de boire, par petites gorgées, jusqu'à 1,5 litres d'eau alcaline pour des efforts très prolongés, dans les heures qui suivent l'entraînement sportif afin de refaire le plein de minéraux.

IL EST RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS DE BOIRE, PAR PETITES GORGÉES, JUSQU'À 1,5 LITRES D'EAU ALCALINE POUR DES EFFORTS TRÈS PROLONGÉS

La consommation de fruits frais après le sport constitue également un bon moyen de se réhydrater tout en faisant le plein de glucides, de minéraux, d'antioxydants et d'oligo-éléments.



L'ALIMENTATION

Juste après l'effort, l'organisme a brûlé toute son énergie et en particulier ses réserves de sucres (glycogène). Il est donc recommandé de consommer des aliments riches en glucose (le pain, les pâtes, les légumineuses, etc.) et en fructose afin de rapidement re-sucrer l'organisme et de favoriser la reconstitution des réserves énergétiques des muscles et du foie : agrumes (orange, pamplemousse, etc.), raisin, banane, barre de céréales, morceau de pain d'épices etc.

• Le repas post-entraînement

Il est recommandé de se mettre à table deux à trois heures après l'effort. Afin de bien récupérer, il est essentiel d'opter pour un repas adapté :

- **Un apport suffisant en féculents** (pâtes, riz, pain, semoule, céréales complètes, etc.) pour favoriser la restauration des stocks énergétiques ;
- **Des végétaux frais** (crudités, légumes cuits, fruits frais, etc.) riches en eau et minéraux pour réhydrater l'organisme en antioxydants et en polyphénols pour lutter contre les radicaux libres produits en plus grande quantité durant l'effort, et en glucides afin que les muscles puissent synthétiser du glycogène ;
- **Du poisson** (thon, saumon, maquereau, etc.) ou des œufs, riches en protéines animales et donc en acides aminés essentiels qui participent au renouvellement des fibres musculaires. Après un effort, les viandes grasses sont à consommer avec modération car, même si elles sont riches en protéines animales, elles contiennent des acides gras saturés néfastes pour la santé.



IL EST RECOMMANDÉ DE SE METTRE À TABLE DEUX À TROIS HEURES APRÈS L'EFFORT. AFIN DE BIEN RÉCUPÉRER, IL EST ESSENTIEL D'OPTER POUR UN REPAS ADAPTÉ

• Tabac et alcool

- **La consommation d'alcool** dans les suites d'un entraînement va diminuer la récupération de l'organisme indépendamment du risque propre sur la santé.
- **La consommation de tabac** juste après l'effort est à proscrire de façon catégorique. En effet, le tabac interfère directement avec le cœur et peut provoquer un infarctus. Il ne faut donc pas fumer dans les 2 heures qui suivent un entraînement.



LE SOMMEIL

Bien sûr, le sommeil est indispensable après un bon entraînement. C'est grâce au sommeil, que l'organisme va pouvoir se reposer et les muscles se régénérer. Ainsi, durant la nuit, la croissance musculaire est plus importante, le tout permettant également d'être plus productif lors des séances de sport qui suivront. C'est aussi pendant le sommeil que les processus cognitifs vont fixer les progrès effectués pendant l'entraînement. La mémoire étant boostée, les différents exercices sportifs pratiqués seront mieux appréhendés.

Il serait dommage de gâcher les bienfaits de son activité physique par des conduites inadaptées !



MARJOLAINE KAZOUIT-SÉGUY

VERS UN REMBOURSEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

LA FÉDÉRATION PREND PART À UNE EXPÉRIMENTATION NATIONALE CHERCHANT À ÉVALUER L'IMPACT D'UNE PRISE EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE. ZOOM SUR CETTE ACTION.



Depuis l'été 2020 est mis en place un projet expérimental national nommé *As du cœur multacentrique*. Porté par l'association Azur Sport Santé, reconnue depuis 5 ans par l'ARS¹ PACA comme centre local de ressources et d'expertise du sport santé, ce projet expérimental autorisé le 27 mai 2020 est la suite d'une étude scientifique menée en 2015 par une équipe multidisciplinaire. Cette étude a démontré sur un échantillon de 45 personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires bénéficiant d'un programme d'APA² une réduction de leurs dépenses de santé de 30% par rapport au groupe contrôle.

Le projet s'inscrit dans un article de la loi de financement de la sécurité sociale 2018, qui permet des expérimentations innovantes dont l'objectif est de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients, de l'efficacité du système de santé et de l'accès aux soins. Il vise à expérimenter la prise en charge par l'assurance maladie d'un programme d'APA

chez les patients sortant de réadaptation cardiovasculaire afin de les accompagner vers une pratique durable et régulière. L'apport d'une pratique régulière d'activité physique sur le maintien voire l'amélioration des capacités physiques et fonctionnelles n'est plus à démontrer et celle-ci devrait être généralisée. C'est pourquoi l'objectif à long terme de ce projet est de rendre la pratique de l'APA accessible à tous, et en particulier aux personnes atteintes d'une ou plusieurs maladies chroniques. Aujourd'hui, en France, les pratiquants ayant une activité physique régulière ne sont pas assez nombreux : 1 adulte sur 3 et 4 enfants sur 5 ont un niveau d'activité physique insuffisant.

Rendre l'accès à la pratique d'une activité physique facile et fluide est donc un enjeu majeur de santé publique.

LE PROJET

Le projet repose sur un programme d'APA à but thérapeutique d'une durée de 5 mois, soit 20 semaines. **Il se compose de 2 volets :**

- Le premier centré sur la pratique d'activités : 2 séances d'introduction en individuel et 40 séances d'APA en groupe à raison de 2 par semaine (incluant travail cardiovasculaire et renforcement musculaire) encadrées par un intervenant formé au sport sur ordonnance ;

LE PROGRAMME VISE À EXPÉRIMENTER LA PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE D'UN PROGRAMME D'APA CHEZ LES PATIENTS SORTANT DE RÉADAPTATION CARDIOVASCULAIRE AFIN DE LES ACCOMPAGNER VERS UNE PRATIQUE DURABLE ET RÉGULIÈRE

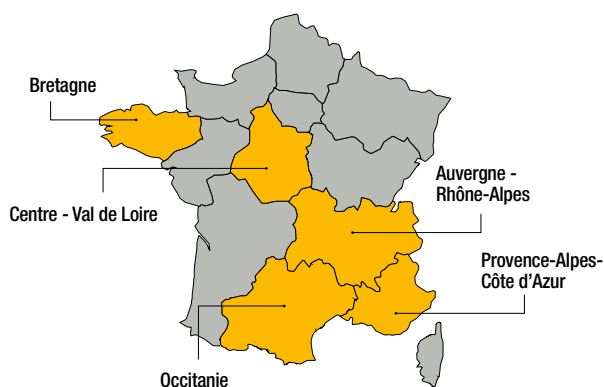
- Le second centré sur l'accompagnement vers une pratique durable (3 ateliers éducatifs individuels et 1 atelier collectif visant à développer et entretenir la motivation du pratiquant).

LE DÉPLOIEMENT

Ce programme est actuellement proposé aux patients de 10 établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR) en France. 1200 patients sont attendus pour bénéficier du dispositif tout au long des 18 mois d'expérimentation. Les structures d'APA qui accueillent les patients sont des associations, des maisons sport santé, des structures privées, etc. choisies de façon collégiales avec les SSR, les ARS et les DRAJES³ locales en fonction d'un cahier des charges précis.

Les 10 SSR se trouvent dans les 5 régions suivantes :

- Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Bretagne.
- Auvergne-Rhône-Alpes.
- Centre – Val de Loire.
- Occitanie.



Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de la fédération fait partie des structures choisies par l'ARS et la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes pour intervenir auprès des patients du SSR de St-Priest-en-Jarez (42). *C'est maintenant que ça se joue ! Si je ne m'y engage pas... je sais que je ne le ferai pas !* témoigne l'un des pratiquants.

LES ACTEURS

Toutes les APA proposées doivent être encadrées par des enseignants en APA ou des éducateurs sportifs formés, mais seuls les professionnels ayant suivi une formation ETP (équivalent temps plein) de 40 heures pourront accompagner les bénéficiaires dans le volet engagement durable.

L'ÉVALUATION

Le projet sera évalué par une structure externe pour analyser son efficacité et sa reproductibilité. C'est suite à ces éléments qu'une éventuelle généralisation du dispositif sera enclenchée. Les résultats de l'expérimentation, autorisée pour 3 ans, constitueront un véritable enjeu pour l'avenir de la prise en charge de l'APA à but thérapeutique ajoute le Dr Noémie FERRE – Médecin spécialiste en santé publique pour Azur Sport Santé.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.azursportsante.fr et www.youtube.com/watch?v=2XPhUKHRGGI

- 1 Agence régionale de santé
- 2 Activité physique adaptée
- 3 Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

JEAN-FRANÇOIS GATET

LA FÉDÉRATION

IL Y A UN SIÈCLE

L'ANNÉE 1922 VA PERMETTRE À LA FÉDÉRATION GYMNASTIQUE ET SPORTIVE DES PATRONAGES DE FRANCE D'ASSEOIR ENCORE PLUS SON DÉVELOPPEMENT AVEC EN PERSPECTIVE LE 25ÈME ANNIVERSAIRE QUI SE PROFILE À L'HORIZON.

En ce début d'année 1922, en parcourant les pages du journal *Les Jeunes*, on prend connaissance des difficultés rencontrées lors des rencontres de football. Certains matchs de championnat ont donné lieu à des incidents et ont interpellé les dirigeants fédéraux. Pour mettre de l'ordre, des règlements valables pour tous les sports, y compris le basket et la gymnastique, sont mis en place avec des sanctions exemplaires : radiation des fautifs, déclassement des concurrents et matchs perdus pour les équipes.

Yvonne des Landes demande de lire *les Jeunes* pour retrouver l'esprit fédéral et lutter contre les brutalités et le chauvinisme des terrains. Il en profite pour demander un effort : au 15 janvier, on ne compte que 4000 abonnés sur 200 000 membres à la Fédé.

L'éditorial de Paul Michaux du 29 janvier parle de la mort du pape Benoît XV et de la vive émotion du monde entier. En rappelant que le Vatican avait, à plusieurs reprises, ouvert ses portes aux gymnastes et aux amis de l'Éducation physique, le président souligne le grand intérêt porté à toutes les œuvres. Pie XI, son successeur intronisé le 12 février, gardera les rênes pendant 17 ans, pratiquement toute la durée de l'entre-deux guerres.

En mars 1922, rien n'a encore été fait pour l'organisation matérielle des Jeux 1924. L'endroit où devront avoir lieu les épreuves n'existe pas. On ne sait pas où on devra l'établir. Dans son article et dans une France trop peu sportive et ne comprenant pas l'intérêt de ces Jeux et les dépenses somptuaires prévues, Robert Lafitte met l'accent sur la préparation de toute la jeunesse, dans son éducation physique, dans la formation des éducateurs, dans l'installation de terrains de jeux. Il faut profiter de cet événement pour poursuivre l'action fédérale.



Archives fédérales

Fils de Bertrand Jules Napoléon Foch, percepteur, le jeune Ferdinand, né à Tarbes, parcourut la France au gré des affectations de son père. C'est au collège Saint-Clément de Metz qu'il se lia d'amitié avec Paul Michaux, président de la fédération, lui aussi grand catholique, grand patriote et persuadé des bienfaits du sport sur la jeunesse et la santé. Il assista donc souvent aux concours de la FGSPF, dont celui de Saint-Brieuc en 1922 et c'est donc aussi avec une joie toute particulière qu'il remit lui-même la Légion d'honneur à notre président fondateur au jardin des Tuileries.

EN MARS 1922, RIEN N'A ENCORE ÉTÉ FAIT POUR L'ORGANISATION MATÉRIELLE DES JEUX 1924. L'ENDROIT OÙ DEVRONT AVOIR LIEU LES ÉPREUVES N'EXISTE PAS. ON NE SAIT PAS OÙ ON DEVRA L'ÉTABLIR.



Musée du basket

Sport est un mot français (desport : amusement) revenu à la fin du XIX^{ème} siècle de chez nos chers amis anglais, organisé et codifié par des *gentlemen*. Les *sportsmen* français adoptèrent la pratique, les règlements et les tenues (short long - bel oxymore - ceinture et maillots) en y ajoutant la touche du *very french* béret, longtemps portés par les gymnastes aussi. Et ce sont les patronages catholiques qui implantèrent en France le sport protestant de la balle au panier.

Les basketteurs se préparent pour un championnat qui va désigner le premier champion fédéral. Jusque-là, ce sont principalement les équipes de l'*Union de la Seine* (43 clubs) qui participaient à une compétition interne de basket, alors considéré comme un simple jeu de patronage. L'*Union de Seine-et-Oise* (U.R.S.O.), jusque-là encore incapable de mettre en place une compétition interne, se lance dans le développement de cette activité qui demande peu d'effectif, des terrains réduits, avec un jeu moins brutal, pouvant convenir aux féminines.

La préparation militaire est une des premières préoccupations de la Fédé. Paul Michaux en avait fait une de ses priorités dès 1891, soit 7 années avant la création officielle de la FGSPF. En 1914, un tiers des brevets d'aptitude délivrés par le ministère de la Guerre vient de la fédération. Une circulaire ministérielle est publiée le 5 avril avec des clauses stipulant l'interdiction de discussions politiques et religieuses. Le sénateur breton, Gustave de Lamarzelle, participe activement aux débats en défendant la cause des patros.

L'agrément est obtenu par la Fédé et les listes d'associations agréées remplissent les pages de chaque numéro de la revue

fédérale. Les distinctions officielles, remises aux membres des sociétés par le ministère de la Guerre, sont mises en valeur.

Le certificat de préparation au service militaire (CPSM), tout nouvellement créé par l'État, offre un programme très dense aux candidats. L'éducation physique, morale et militaire est déclinée et évaluée : marche longue en 5 heures, sauts, lancers, tir, natation facultative. Les devoirs envers la France, la famille, la dignité individuelle, les vertus du citoyen et du soldat et les grands intérêts nationaux sont abordés, ainsi que l'hygiène et l'éducation militaire élémentaire avec la connaissance théorique du terrain.

L'obtention du diplôme et du certificat donne droit à des avantages conséquents : choisir un corps stationné à proximité de son domicile, prendre un bon rang d'ancienneté, être admis de droit au peloton des élèves caporaux ou brigadiers, être nommés caporaux ou brigadiers après quatre mois de service, porter pendant la durée du service actif un insigne spécial. La présence à Saint-Brieuc du maréchal Foch a donné un faste particulier au concours régional de gymnastique. Le héros de Verdun, marié à une Briochine, est fêté avec enthousiasme par la ville. Malheureusement le président Michaux, fatigué, s'est fait représenter par le docteur Mayet, vice-président.

Homme d'ombre et de lumière, le docteur Mayet fut longtemps le bras droit du docteur Michaux : si ses représentations officielles et ses nombreux articles dans *Les Jeunes* en firent un homme public, ses discrètes interventions politiques et missions diplomatiques ainsi que ses conseils le rendirent plus précieux encore, voire indispensable. Il était, de plus, président de la puissante *Union régionale de la Seine* (Paris plus 80 communes de l'Île-de-France actuelle), unique berceau en 1921 de ce qui allait, comme expliqué ci-contre, LE sport des patros, le basket-ball (orthographié avec 1 ou 2 t jusqu'aux années 50).



Archives fédérales



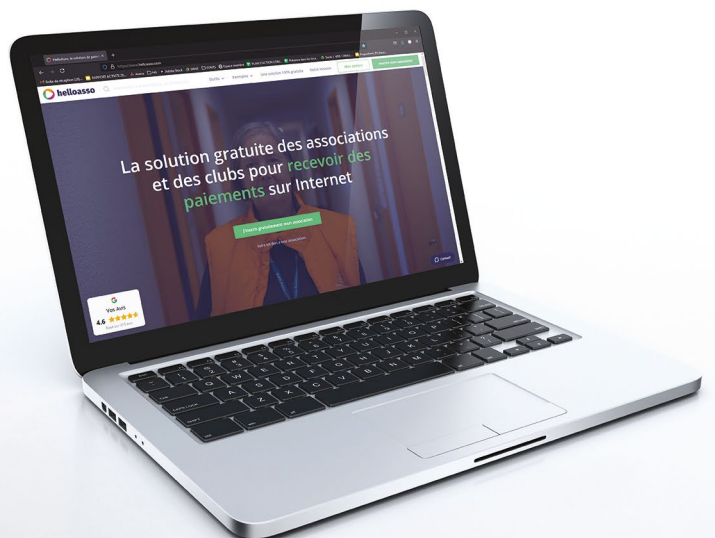
MARRE DES PILES DE DOSSIERS D'INSCRIPTION ?



Passez sur



LA solution gratuite des
associations et des clubs pour
recevoir des paiements
sur Internet



www.helloasso.com

0 frais, 0 commission, 0€